



École de criminologie

Séance d'information pour la maîtrise en **CRIMINOLOGIE**

Frédéric Ouellet, Sophie Lussier et Lynne Thuot
École de criminologie
Décembre 2019

Plan de la rencontre

- A. Les diverses options d'études à la maîtrise
- B. Les conditions d'admission
- C. La demande d'admission
- D. Le financement des études
- E. Période de questions

A- Les diverses options d'études à la maîtrise

Maîtrise : 3 modalités / 5 options

1. Maîtrise avec mémoire

2. Maîtrise avec stage
 - a) Analyse
 - b) Intervention

3. Maîtrise avec travail dirigé
 - a) Criminalistique
 - b) Sécurité intérieure

A- Les diverses options d'études à la maîtrise

Durée des programmes réguliers

- Mémoire et travail dirigé = 2 ans
 - Peuvent être complétés plus rapidement
 - minimum = l'équivalent de trois trimestres à plein-temps

- Stage = 2 ans
 - Peuvent être complétés plus rapidement (, mais...)
 - minimum = l'équivalent de quatre trimestres à plein-temps

B- Les conditions d'admission

- **Baccalauréat en criminologie** (ou majeure en criminologie + autre certificat ou mineure; ou BACCAP; ou baccalauréat SIP)
- **Baccalauréat dans un domaine connexe** (ex., psychologie, psychoéducation, travail social, sociologie)
- **Programme contingenté: 75 admissions** (toutes modalités incluses)
- **Moyenne minimale = 3,2** – pour déposer sa candidature, peu importe le type de baccalauréat (ne garantie pas l'admission - moyenne plus élevée souvent requise)

B- Les conditions d'admission (suite)

- Si baccalauréat avec majeure en criminologie ou baccalauréat Sécurité intérieure et études policières (si cours obligatoires complétés) :
 - Mais : certains cours complémentaires et/ou stage préparatoire peuvent être demandés (ex., si admis dans l'option stage Intervention).
 - Par exemple cours exigés en mémoire, intervention et analyse : CRI1050; CRI1100; CRI1151 (DRT1505); CRI1600 (CRI1006); CRI3213 ou CRI3318
- Baccalauréat dans un domaine connexe :
 - Année préparatoire requise
 - ou
 - Certificat en criminologie avec cours obligatoires complétés

B- Les conditions d'admission (suite)

Année préparatoire (propédeutique)

- **Gestion du dossier par le comité d'admission**

- **15 crédits cours exigés (ou équivalence)**

- Mémoire, stage intervention et analyse: CRI1050; CRI1100; CRI1151 (DRT1505); CRI1600 (CRI1006); CRI3213 ou CRI3318;
- Sécurité intérieure : SIP1000; SIP3090; CRI1151 (DRT1505); CRI1600 (CRI1006); CRI3213 ou CRI3318
- Criminalistique (18 crédits cours exigés) : CRI1050; CRI1100; CRI1151 (DRT1505); CRI1600 (CRI1006); CRI3213 ou CRI3318, SIP1000;

- **15 crédits cours optionnels (5 cours) parmi les autres cours de sigle CRI du premier cycle (12 crédits option criminalistique)**

- 4 cours et + = année préparatoire
- 3 cours et - = cours complémentaires

Objectif

- Année préparatoire à la maîtrise qui vise à faire acquérir à l'étudiant les connaissances criminologiques complémentaires à sa formation antérieure et nécessaires à son intégration dans le programme régulier d'études de maîtrise.

B- Les conditions d'admission (suite)

Autres programmes de 2e cycle

- Les microprogrammes (12 crédits) :
 - Analyse criminologique
 - Intervention criminologique
- DESS : sécurité intérieure (30 crédits)

B- Les conditions d'admission (suite)

Les microprogrammes

- Moyenne minimale (1^{er} cycle) 3,0 + (posséder une expérience professionnelle jugée satisfaisante dans le domaine de la sécurité intérieure serait un atout)
- 12 crédits - peut être complété à temps plein ou à temps partiel (maximum 2 ans)
- Les cours complétés en microprogramme peuvent être éventuellement crédités si passage à la maîtrise en criminologie
- Une moyenne minimale de 3,2 dans le microprogramme est requise pour accéder à la maîtrise.

C- La demande d'admission à la maîtrise

- Date limite : 1er février (aucune exception)
- Voir le site de l'École de criminologie pour les procédures d'admission et toute autre information utile au sujet des études au 2ème cycle en criminologie :

<https://crim.umontreal.ca/programmes-cours/programmes-criminologie/>

C- La demande d'admission à la maîtrise (suite)

Évaluation des candidatures

- La sélection des candidats uniquement sur dossier (aucune entrevue de sélection)
- La moyenne du baccalauréat = critère d'admission prépondérant (minimum 3,2 – mais souvent non suffisante pour admission dû au grand nombre de demandes).
- La qualité de la lettre de motivation et des lettres de recommandations = très importante car ça aide à distinguer les candidats avec moyennes équivalentes.
- Le CV est important – mais seulement si expérience pertinente.

C- La demande d'admission à la maîtrise (suite)

Éléments de la lettre de motivation

- Les raisons pour les études à la maîtrise en criminologie;
- Les éléments du cheminement académique qui témoignent d'un intérêt pour la criminologie;
- Les expériences de travail ou de recherche pertinentes
- L'option désirée et le champ d'études privilégié (pas le projet de recherche en tant que tel)
 - Penser à mettre en valeur le deuxième choix
- Le directeur potentiel (utile de l'avoir contacté – voir le répertoire des professeurs <https://crim.umontreal.ca/repertoire-departement/professeurs/>)

C- La demande d'admission à la maîtrise (suite)

Lettres de recommandation

- Deux lettres requises - de professeurs; chargés de cours; superviseur de stage ou de recherche; employeurs.
- La personne doit vous connaître et être capable de faire valoir vos qualités :
 - curiosité intellectuelle, ténacité, détermination;
 - bon jugement, capacité de travailler en équipe mais aussi faire preuve d'autonomie;
 - bonne capacité critique tout en étant ouvert à la critique.

C- La demande d'admission à la maîtrise (suite)

Formulaire départemental pour admission à la maîtrise

- Identification du premier choix d'option d'études
- Identification du deuxième choix (si non admis au premier choix)
- Si un deuxième choix non-identifié et non-admis dans le premier choix
 - refus d'admission automatique - peu importe la qualité du dossier.

https://crim.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/Criminologie/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Maitrise_-_Ressources/Formulaire_d%C3%A9partemental_ADM_Form.pdf

C- La demande d'admission à la maîtrise (suite)

Offres d'admission:

- Les dossiers sont étudiés en fin février/début mars
- Une réponse de l'École (offre ou refus) est envoyée par courriel aux étudiants vers le 21 mars
- Les étudiants recevront ensuite l'offre officielle de l'Université de Montréal vers la fin mars / début avril
- Une fois admis officiellement, les étudiants nouvellement admis seront invités à une séance **obligatoire** d'inscription en début juin

D- Le financement des études

- Plusieurs sources importantes de financement – il faut connaître les dates de soumission – informez-vous très tôt.

- Voir le guide de l'étudiant à la maîtrise en criminologie :

https://crim.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/Criminologie/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Maitrise_-_Ressources/Guide_de_l_%C3%A9tudiant_%C3%A0_la_ma%C3%Aetrise_ao%C3%BBt2019.pdf

- Voir également le site des Études Supérieures et Postdoctorales (ÉSP) sur le financement des études supérieures :

<https://esp.umontreal.ca/accueil/>

Des questions?